



Vallon-Neuves

Administration communale

Rte de la Vannaz 19
1565 Vallon

Contacts

Tél. 026 667 20 27
E-mail secrétariat : commune@vallon.ch
E-mail bourse : caisse@vallon.ch

Heures d'ouverture

Lundi 16 h 00 – 18 h 00
Mercredi 08 h 00 – 11 h 00
Jeudi 16 h 00 – 18 h 00

Bulletin N° 03 – Mars 2023

Secrétaire communal(e) - Remplacement de congé maternité



La Commune de Vallon met au concours le poste de

Secrétaire communal(e) à 50-60 % - Remplacement de congé maternité

Contrat à durée déterminée de mi-juin 2023 à fin janvier 2024

Missions principales :

- Secrétariat général et du Conseil communal
- Contrôle des habitants
- Registre des bâtiments et registre civique
- Secrétariat des votations et des élections
- Le cahier des charges complet peut être téléchargé sur le site internet « vallon.ch »

Profil souhaité :

- Au bénéfice d'un CFC d'employé(e) de commerce
- Expérience dans l'administration publique
- Disponible pour les séances du Conseil communal tous les lundis soir
- Maîtrise des outils informatiques courants
- Personne de confiance, sens de la confidentialité, organisée, proactive et autonome

Nous vous offrons une activité variée et intéressante au service des citoyens. Des renseignements peuvent être obtenus auprès de Mme Isabelle Guerry, Syndique, par e-mail : isabelle.guerry@vallon.ch.

Votre dossier de candidature, accompagné d'un CV ainsi que des documents usuels, est à transmettre **jusqu'au 21 avril 2023** par e-mail à commune@vallon.ch.

Ecole Mosaïque — Visite des salles de classe de Vallon

Suite à l'ouverture de la nouvelle salle de classe de Vallon, les habitants sont conviés, par le Conseil communal, à une visite de l'ensemble des bâtiments scolaires communaux

le mardi 25 avril 2023, de 19 h 00 à 20 h 00.

En espérant vous voir nombreux, le Conseil communal se réjouit d'ores et déjà de vous faire découvrir, ou redécouvrir, les salles de classe occupées par les élèves de 1H-2H.



Tenue en laisse des chiens

Pour rappel, les propriétaires de chien peuvent obtenir gratuitement des sachets pour ramasser les excréments auprès du bureau communal.

Nous vous rappelons également que :



« C'est l'heure de la période de mises bas des mammifères et des nichées d'oiseaux en forêt. Les petits sont bien cachés mais dépourvus de moyens de défense efficaces et les chiens peuvent facilement s'en prendre à eux. Afin d'éviter des cas de prédation et de dérangement, le Service des forêts et de la nature rappelle aux détenteurs de chiens que leur animal doit être tenu en laisse en forêt du 1er avril au 15 juillet ».

- ⇒ Les chiens doivent **être tenus en laisse en forêt du 1^{er} avril au 15 juillet 2023.** Toute infraction pourra faire l'objet d'une dénonciation.
- ⇒ Selon l'article 7 du règlement sur la détention et l'imposition des chiens, il est **obligatoire** de tenir son chien en laisse dans la cours d'école, la place de jeux, les quartiers d'habitation ainsi que la pace de parc de l'église

Le Conseil communal

Cercle scolaire — Recherche transporteur logopédie et pédopsychiatrie

Le cercle scolaire de St-Aubin / Vallon est à la recherche d'une personne de confiance et flexible pour des transports d'enfants entre l'école et Domdidier durant les périodes scolaires.

Ces trajets doivent être assurés quotidiennement au moyen de son propre véhicule et sont défrayés mensuellement. Le véhicule utilisé doit être couvert par une assurance accidents pour tous les occupants.

Tout renseignement y relatif peut être obtenu auprès de M. Martial Becker, Administrateur communal de St-Aubin, 026 677 19 12.

Si vous êtes intéressés, nous vous remercions de prendre contact avec l'administration communale à commune@saint-aubin.ch.



Verre à vin « Commune de Vallon » - Sondage

Le Conseil communal envisage de procéder à la commande de verres à vin gravés à l'effigie communale, selon l'image ci-contre.

Etant donné que le coût du verre dépend de la quantité commandée, il a été décidé de procéder à un sondage afin de connaître les habitants qui souhaiteraient s'en procurer, ainsi que la quantité souhaitée. Le prix reviendrait à environ Fr. 30.— le lot de 6, et les commandes seraient possibles uniquement par lot de 6 pièces.

En cas d'intérêt, nous vous remercions de nous le faire savoir par téléphone au 026 667 20 27 ou par courriel à commune@vallon.ch, d'ici au **30 avril 2023.**



Résidence le Trèfle à quatre — appartement à louer

Route de Villars 14 • 1566 SAINT-AUBIN

A louer appartement 2,5 pièces, au rez

CHF 1150.– sans les charges
Libre de suite

Cet appartement est disponible de suite pour une personne qui correspond aux critères des appartements protégés.



Résidence
le Trèfle à quatre

Tél. 079 897 02 14

Opération « Coup de balai »

Le Conseil communal organise une opération « **coup de balai** » dans notre village,

le samedi 29 avril 2023, de 08 h 00 à 12 h 00

Rendez-vous sur la place de l'Eglise

En priorité, il est prévu d'effectuer le nettoyage du lit du ruisseau du Laret.

Nous espérons que la population répondra favorablement à notre requête et que vous serez nombreux à nous rejoindre, motivés et équipés de gants, bottes, etc...

Pour toute information complémentaire, veuillez vous adresser à Mme Arlette Beureux au 079 174 86 05 ou par e-mail : arlette.beureux@vallon.ch

Le Conseil communal



Augmentation de la taxe d'épuration des eaux

Avis aux propriétaires et personnes en charges d'un bâtiment à Vallon

Nous vous informons que la taxe épuration de Fr. 1.20 par m³ sera augmentée à Fr. 1.80 par m³ et ce, dès la facture 2023, ceci afin d'équilibrer les recettes encaissées avec les coûts toujours plus élevés.

Selon l'art. 40 al. 2 de la loi sur les eaux (LCEaux) « *Les taxes communales couvrent les coûts des installations communales d'évacuation et d'épuration* ».

Selon l'article n° 34² du Règlement relatif à l'évacuation et à l'épuration des eaux « *La taxe annuelle d'utilisation des installations publiques d'évacuation et d'épuration des eaux est fixée comme suit : une contribution de Fr. 2.50 maximum par m³ d'eau utilisée* ».

Nous vous remercions de prendre note de ce qui précède, ainsi que de votre compréhension.



Le Conseil communal

Activale — Le petit meurtre sans conséquence du vendredi 13

- Vendredi 13 ? Je n'ai jamais vraiment su si ça portait bonheur ou malheur ?
- Ben un peu des deux tu vois ...

La roue de la fortune a des hauts et des bas mais quand elle tourne sur l'axe du destin de Christelle, Eve, Alban et Patrick, tout se mélange, s'emmêle et se démêle. Un sanglier, un site de rencontre, une valise Vuitton ... autant de grains de sable qui vont gripper la machine du bonheur et laisser place aux quiproquos ... Oh malheur !

Distribution, par ordre d'apparition :

Alban : David Cramatte

Eve : Aurore Verdon

Christelle : Manon Guerry

Patrick : ...

Régie, maquillage, décors : Activale

Activale présente

Le petit meurtre sans conséquence du vendredi 13

VALLON / La Chaumière

Une comédie de Jean-Pierre Martinez
Mise en scène: Olivier Mauroux

Billetterie en ligne sur
www.activale.ch

Dimanche	9 avril 20h00
Vendredi	14 avril 20h00
Samedi	15 avril 20h00
Dimanche	16 avril 17h
Judi	20 avril 20h00
Vendredi	21 avril 20h00
Samedi	22 avril 20h00

Paroisse de Carignan — Soupe de carême



Nous vous invitons à venir partager la soupe de carême le Vendredi Saint
7 avril 2023, de 11h30 à 13h00
aux abris de Vallon.

Nous nous réjouissons de partager ce moment de convivialité avec vous.

Le Conseil de paroisse